

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 30 juin 2017
 Nombre de membres 45
 Présents : 29 – Pouvoirs 11
 Votants : 40

Vote : 41
 Pour : 41
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/07/2017
 et publication du 18/07/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 juillet à 18h00 heures, le comité syndical du PETR Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (29) : Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Jean-Yves DENIS, Gérard DUFOUR, Gilles GANGLOFF, Nadine GRELET-CERTENAIS Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Carine MENAGE, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (11) : Jean-Pierre CHÉREAU à Annick PETIT, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Sylvain FOURNIER à Jean-François COINTRE, Roger FRESNEAU à Jean-Paul BEAUDOUIN, Xavier GAYAT à Gérard DUFOUR, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Daniel LEGEAY à Régis VALLIENNE, Didier LEGRAND à Yveline LIMODIN, Dominique LENOIR à Gérard CROISEAU, Béatrice PAVY-MORANÇAIS à Gilles GANGLOFF.

D12-06-07-2017 : Avenant NCR

Monsieur le Président présente au comité syndical la proposition d'avenant au NCR établie conformément aux vœux émis par les communautés de communes dont le tableau récapitulatif est joint en annexe.

Actions maintenues : 2 570 285,96€
 Actions modifiées : 3 185 302,04€
 Nouvelles actions : 1 115 412,00€
Total contrat : 6 871 000,00€

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, valide la proposition d'avenant telle que présentée, autorise le Président à la transmettre à la Région, à y apporter toute modification suite aux recommandations des services régionaux et à signer toute pièce à intervenir.

Fait à Vaas
 Le jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures

Le Président
 Régis VALLIENNE

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE' at the top and 'Pays Vallée du Loir' at the bottom, with two small stars on either side of the bottom text. The signature is written across the center of the stamp.